

**DURÉE****3 heures 30 - 1/2 jour****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****10 personnes maximum par session****TARIF****500 € / session****Identification de l'action****Formation :** Évaluer & prévenir les risques psychosociaux**Référence :** PROG-FPRPSENS - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques**Objectif général :** sensibiliser les salariés au contexte législatif, aux enjeux et aux moyens de prévention des risques psychosociaux afin de contribuer à la QVCT dans l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- expliquer le contexte législatif et les enjeux des risques psychosociaux pour l'entreprise;
- identifier les composantes des RPS, les facteurs de risque et leurs conséquences pour les salariés et l'organisation;
- analyser les moyens d'action et de prévention envisageables face aux situations de RPS;
- contribuer à la mise en place d'une organisation, d'une évaluation et de procédures de prévention favorables à la QVCT.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** toute personne dans l'entreprise.**Prérequis :** aucun.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 3 heures 30 - 1/2 jour.**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 10 personnes maximum par session.**Format :** 100 % présentielle : 3h30.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Définitions, contexte et responsabilités**

- Contexte sociétal, cadre réglementaire, législation et jurisprudence.
- Responsabilités de chacun : employeur, encadrement et salariés.

Séquence 2 - Stress et facteurs de risques psychosociaux

- Définition psychosociale selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail.
- Conséquences du stress pour l'individu et l'organisation.
- Stratégies de gestion du stress, coping, burn-out et facteurs selon Gollac.

Séquence 3 - Violences, harcèlements et agissements sexistes

- Violences internes et externes, physiques et psychologiques.
- Harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes : législation et typologies.
- Référents en place dans l'entreprise et modalités de prévention.

Séquence 4 - Prévention, procédures et mises en situation

- Affichage, chartes, règlement intérieur et procédures de remontée existantes.
- Études de cas et gestion des situations de crise.
- Évaluation des compétences acquises et clôture de la formation.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 500 € (départements 50 et 14); autres départements nous contacter. 800 € / 2 sessions jour.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : Taux satisfaction stagiaires 2025 : 96,6 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et IPRP, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.